



Membre de l'INPH et de la FEMS <http://syndicat-fps.fr>

Communiqué de presse (22/07/2025)

La Fédération des Praticiens de Santé (FPS) Stop à l'acharnement contre les médecins les plus précaires

La Fédération des Praticiens de Santé (FPS) dénonce avec force la pression exercée par la direction du Grand Hôpital de l'Est Francilien (GHEF) à l'encontre d'une cinquantaine de praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE) et de certains médecins contractuels, sommés de rembourser une prime d'un montant global de 2,7 millions d'euros, sous prétexte qu'elle aurait été « perçue illégalement ».

Cette situation est révélatrice d'une stratégie délibérée d'économies réalisées sur le dos de médecins déjà reconnus les plus précaires du système hospitalier. Elle met également en lumière de graves dysfonctionnements au sein de l'établissement :

Une prime contractuelle qualifiée d'illégale ?

Il est inacceptable que cette prime soit aujourd'hui contestée, alors même qu'elle est explicitement inscrite dans les contrats de travail de ces médecins.

Des rémunérations indignes

Peut-on continuer à tolérer que des médecins assurant plus de 70 heures de travail par semaine soient rémunérés à peine 1 500 euros par mois, bien en deçà du SMIC horaire ?

Un ajustement salarial déguisé

Cette prime représente souvent les deux tiers de leur rémunération mensuelle. Elle constitue en réalité une forme de rééquilibrage partiel, visant à réduire l'écart injustifié entre leur salaire et celui de leurs collègues titulaires. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à des pratiques abusives du passé, comme certaines sommes exorbitantes versées à des médecins surnommés « mercenaires », qui n'ont jamais donné lieu à des procédures de remboursement.

Face à cette injustice manifeste, la FPS demande :

L'arrêt immédiat de toute procédure de remboursement à l'encontre des PADHUE et contractuels concernés ;

Le respect strict des contrats en cours, y compris le versement intégral des rémunérations convenues, primes comprises ;

La fin des pressions et intimidations, qui instaurent un climat de peur, d'insécurité et de précarité ;

Un réajustement structurel des grilles salariales pour reconnaître à leur juste valeur les compétences et l'engagement des PADHUE dans l'organisation des soins.

Ces médecins jouent un rôle fondamental dans le fonctionnement de notre hôpital public. Il est temps que leur engagement soit reconnu, respecté et justement rémunéré.

Contact de presse FPS: Dr Ayoub MDHAFAR (Président) amdhafar.fps@gmail.com 06 77 82 11 22

FPS

Le courrier doit être envoyé au secrétariat : FPS 73 avenue des anciens combattants 13220 Chateauneuf- les- Martigues

T°06 60 21 78 15 Mail : <http://www.syndicat-fps.fr>

Siège social :7 voie nouvelle 91300 MASY